VILLE D'HAZEBROUCK - BUDGET PRINCIPAL VILLE - BP - 2022

IV AND VICE	
IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

	THE PROPERTY OF THE PROPERTY O						
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficialre	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à	Dette en capital	Annuité à verser au
8017 Subve	entions à verser en annuités		annees	<u> </u>	l'origine_	1/1/N	cours de l'exercice
li -					0,00	0.00	0,00
8018 Autre	s engagements donnés				0.00		
Au profit d	'organismes publics				0.00	0,00	
1					0,00	0.00	0,00
Au profit d	'organismes privés (1)				0.00		
1					0,00	0,00	0,00
		<u>DTAL</u>			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

⁻ l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

⁻ la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

⁻ la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

⁻ la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

⁻ la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels atent lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie,



IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			années		l'origine	01/01/N	cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subvei	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028 Autres	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception	n de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
Епдадетел	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridîque de l'organisme	Montant de la subvention
	INVESTISSEMENT				
FONCTIONNEMENT					

Voir a joint

Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 Objet pour lequel est versée la subvention.

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

VILLE d'HAZEBROUCK

OBJET

N°2022/052

FINANCES LOCALES (7.1)

Budget Principal de la Commune
d'Hazebrouck : Subventions 2022

aux associations



EXTRAIT DU PROCES VERBAL

des Délibérations du Conseil Municipal d'HAZEBROUCK

SEANCE DU MERCREDI 16 MARS 2022

L'An deux mille vingt-deux, le Seize mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le huit mars deux mille vingt-deux.

Afin de garantir le respect des conditions sanitaires, le public autorisé à assister à la séance du Conseil Municipal sera limité à 10 personnes.

Le port du masque est obligatoire.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents: 28 Absents ayant donné pouvoir: 5 Absents: 2

À compter de la question n°2022/027

Présents: 29 Absents ayant donné pouvoir: 5 Absent: 1

PRESENTS: M. Valentin BELLEVAL, Maire,

M. GRIMBER, Mme FLORQUIN-BLONDEL, Mme DORMION-ROUSSEZ, M. BAILLEUL, M. DUHOO, Mme BRISBART, M. Gaël DUHAMEL, Mme SAUZEAU, M. BURGHELLE, Mme SCHERRIER, Adjoints,

Mme FERLIN, Mme DELECOEUILLERIE, M. DELVA, Conseillers Municipaux Délégués,

Mme NUNS, Mme BOUQUET, Mme PATOUX, Mme ANDRÉ, M. MEIRLAND, M. DEVOS, Mme SCHOONHEERE, M. TIBERGHIEN, Mme DEPELCHIN, M. COTTE, M. DECOOPMAN, Mme BELVAL, Mme DAUCHEZ, Mme REYNAERT, M. PERLEIN (arrivé à 19H55, prend part au vote à compter de la question n°2022/027) Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR:

M. DENTENER qui a donné pouvoir à Mme FLORQUIN-BLONDEL

M. Philippe DUHAMEL qui a donné pouvoir à Mme FERLIN qui a donné pouvoir Mme SAUZEAU M. LECLERCQ qui a donné pouvoir à Mme BRISBART

Mme LIONET qui a donné pouvoir à Mme DEPELCHIN

ABSENT:
M. DEBAECKER

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : Monsieur Constant DEVOS



Envoyé en préfecture le 28/03/2022 Reçu en préfecture le 28/03/2022 **= 2.4**2.0

Affiché le

ID: 059-215902958-20220316-DEL052CM160322-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 mars 2022 fixant le budget primitif de la Commune

Considérant qu'il y a lieu de réaffirmer et de concrétiser le soutien de la Municipalité à la vie associative,

Considérant que les associations concernées ont déposé un dossier de demande de subvention et participent bien au développement d'actions d'intérêt local,

Considérant la délibération n°2021/193 du Conseil Municipal en date du 15 décembre 2021 attribuant une

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Gaël Duhamel Adjoint au Maire délégué aux relations avec les

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

- D'accorder, au titre de l'année 2022, les subventions aux associations suivant le document annexé à la présente délibération

Il est entendu que ces dépenses sont inscrites au budget 2022 de la Commune (chapitre 65, sous l'article 6574 "subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé".

- D'autoriser Monsieur le Maire :
- * à verser les subventions à ces associations. Ces subventions pourront être réglées périodiquement, étant entendu qu'il convient de prendre en considération la délibération n°2021/193 en date du 15 décembre 2021 afférente au versement d'avances aux associations.
- * à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et notamment les conventions portant sur les modalités d'attribution de ces subventions.

LE VOTE a donné les résultats suivants :

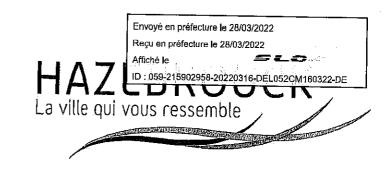
ADOPTE à L'UNANIMITÉ (33 voix pour, M. Philippe DUHAMEL ne prenant pas part au vote)

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus (suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME

Le Maire. Vige-Président du Conseil partemental du N**e**rd,

Valentin BELLEVAL.

VILLE d'HAZEBROUCK Département du Nord



Subventions aux associations

Exercice 2022

Conseil municipal - 16 mars 2022

Envoyé en préfecture le 28/03/2022 Reçu en préfecture le 28/03/2022 sto~

Affiché le

CM160322-DE

	Associations Agricoles	ID::059-215902958-20220316-DEL052
Les Jardins du Cygne	The second secon	200
Société des Jardins Ouvrie	rs d'Hazebrouck	610
Total Associations Agricol	es	810

Associations Amicalistes	
Association des Retraités Agricoles d'Hazebrouck	220
Association Force Ouvrière des préretraités et retraités d'Hazebrouck et des Environs	190
Association Retraités CFDT Hazebrouck et environs	190
Total Associations Amicalistes	600

Associations Culturelles	y saw si Green The same sign of the same sin the same sign of the same sign of the same sign of the same sig
Aspects Artistique, Littéraires et Photographique de la Region Hazebrouckoise	375
Centre André Malraux	319 520
Les amis de l'accordéon	1 800
Les Amis du Musée d'Hazebrouck	500
Total Associations Culturelles	322 195

	Associations Culturelles Flamandes	(2) (1) (1) (2) (2) (2)
Les Amis de Tisje Tasje		3 805
Retables de Flandre		150
Total Associations Culti	relles Flamandes	3 955

Associations de Loisirs	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Alles de France - Hazebrouck	300
Amicale Laïque Ferdinand Buisson Lamartine	870
Association Philatélique d'Hazebrouck en Flandre	300
Club de Modélisme Hazebrouckois	300
Club Trains des Flandres Hazebrouck	300
La Bourle Flamande Hazebrouck	300
La Carpe Hazebrouckoise	500
L'Union Colombophile	300
Total Associations de Loisirs	3 170

.----

958-20220316-DEL052CM160322-DE

	Associations d'Insertion	ID : 059-215902958-	20220316-DEL052
Association pour la Réinserti Environs	on des Chômeurs d'Hazebrouc	et des	2 700
Association Trait d'Union			13 500
Total Associations d'Insertio	i n		16 200

	Associations en Faveur de la Jeunesse	
Association Envol		150
Eclaireurs et éclaire	uses de France - SLA Hazebrouck	6 300
Infinity Music Feest		 7 000
Les amis de Baden F	Powell	3 000
Total Association e	n Faveur de la Jeunesse	16 450

Association en Faveur des Séniors	41. 1 to 1 to 2 to 2 to 2 to 2 to 2 to 2 to
Association Animation Loisirs EHPAD 'Le Clos des Tilleuls'	780
Total Association en Faveur des Séniors	780

Associations en Faveur du Bien Être Animal	
Association des Apiculteurs des Flandres	500
Société des Sériniculteurs et Oiseleurs d'Hazebrouck et environs	300
Total Associations en Faveur du Bien Être Animal	800

Associations Musicales et assimilées	**************************************
Chorale Chanteflandre	3 600
Harpistiq	400
L'Atelier des Musiques Actuelles	28 000
Union Musicale Hazebrouck	17 300
Total Associations Musicales et assimilées	49 300

Associations Patriotiques	
Amicale des Médaillés Militaires de la région d'Hazebrouck	200
Association Amicale Régionale des Mutilés Anciens Combattants Victimes de Guerre en Afrique Française du Nord	200
Association des Anciens d'Afrique du Nord de la région d'Hazebrouck	200
Société des membres de la Légion d'Honneur - Comité Flandres Intérieure et Lys	200
Union Nationale des Combattants - Section Hazebrouck	200
Union Nationale du Personnel et Retraités de la Gendarmerie	200
Total Associations Patriotiques	1 200

Associations Scolaires et Assin	Envoyé en préfecture le 28/03/2022
Association Sportive Depoorter	Affiché le
Association Sportive du Collège Fernande Benoist	ID: 059-215902958-20220316-DEL052CM160322-DE
Total Associations Scolaires et Assimilées	470

Associations Sociales et Assimilées	
Alz'Amis	1 000
Artisans du Monde Cœur de Flandre	500
Association des Clubs d'enfants en classe ouvrière Flandres Lys	300
Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles	1 375
Hospitalité de Lille - Train Rose	550
Total Associations Sociales et Assimilées	3.725

Associations Solidaires	1) 11 / 1 (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (
Association Aide Familiale à Domicile Flandres Lys	885
Comité d'Œuvre Sociale du Personnel des Services Municipaux de la Ville d'Hazebrouck	7 100
Consommation Logement et Cadre de Vie	765
L'espoir	1 500
Total Associations Solidaires	10 250

Associations Solidaires - Handicap	
Aide à Domicile pour Personnes Handicapées	470
Association des Accidentés de la Vie - Section d'Hazebrouck	225
Société d'Entraide Pour l'Insertion des Adolescents Handicapés	2 700
Total Associations Solidaires - Handicap	3395

Associations Sportives	
Association Sportive des Cheminots d'Hazebrouck	52 000
Association Sportive Saint Joseph	1 400
Cerf Volant Club Flandr'Envol	300
Club Cyclotouriste Flandres Vallée de la Lys	600
Coeur de Flandre Basket Ball	86 000
Flandre Elite Cyclisme	2 000
Flandres Judo Hazebrouck	6 200
Ghilde et Confrérie Saint Sébastien	1 600
Gym'Flandre	1 000
Gym'Haz	6 600
Handball Hazebrouck 71	142 000
Hazebrouck Wildcats	11 000
Haz'Rando	300
J'haz Danse	450
Judo Club Hazebrouckois	3 900
Krav Maga Hazebrouck	500
La Pétanque Hazebrouckoise	2 500
Les Carabiniers Saint Georges	500
Olympique Athlétisme Hazebrouckois	6 100

Pont Rommel Football Hazebrouckois	Envoyé en préfecture le 28/03/2022	
Rugby Club Hazebrouck	Reçu en prefecture le 28/03/2022	
Spor Adapt	-Affiché-le	
Sporting Club Hazebrouckois		
Tennis Club de la Tulipe Noire	20 000	
Thai Boxing Club Hazebrouckois	1 000	
Triathlon Club d'Hazebrouck	1 500	
Volley Club Jean Macé Hazebrouck	10 000	
Total Associations Sportives	473.850	

Association Touristique	
Hazebrouck Culture et Découverte	1 000
Total Association Touristique	1 000

	Commerce		
Association de Défense et de et de l'Artisanat des Flandres	Solidarité des Retraités	du Commerce	190
Union Commerciale et Artisar	nale d'Hazebrouck et du	59190	14 400
Total Commerce			14 590

Associations en Faveur de la Vie de Quartier	
Association du Souverain	225
Centre d'Activités Jean-Jaurès - fonctionnement	58 200
Centre d'Activités Jean-Jaurès - fongep	10 000
Centre d'Animation du Nouveau Monde -fonctionnement	117 875
Centre d'Animation du Nouveau Monde -fongep	15 000
Centre d'Animation du Rocher et de la rue de Calais - fonctionnement	35 900
Centre d'Animation du Rocher et de la rue de Calais - poste animateur	8 000
Centre Socio-Educatif	181 970
Total Associations en Faveur de la Vie de Quartier	427 170

Total général	<u> </u>	1 349 910
Total general		1 349 910

Subvention exceptionnelle Centre Socio-Educatif - HVO - 2021

8 000

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

Envoyé en préfecture le 28/03/2022 Reçu en préfecture le 28/03/2022 Affiché le ID: 059-215902958-20220316-DEL053CM160322-DE

VILLE d'HAZEBROUCK

N°2022/053
FINANCES LOCALES (7.5)
Subvention appel à projets Politique de la Ville pour la programmation 2022

OBJET

EXTRAIT DU PROCES VERBAL

des Délibérations du Conseil Municipal d'HAZEBROUCK

SEANCE DU MERCREDI 16 MARS 2022

L'An deux mille vingt-deux, le Seize mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le huit mars deux mille vingt-deux.

Afin de garantir le respect des conditions sanitaires, le public autorisé à assister à la séance du Conseil Municipal sera limité à 10 personnes.

Le port du masque est obligatoire.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents: 28 Absents ayant donné pouvoir: 5 Absents: 2

A compter de la question nº2022/027

Présents: 29 Absents ayant donné pouvoir: 5 Absent: 1

PRESENTS: M. Valentin BELLEVAL, Maire,

M. GRIMBER, Mme FLORQUIN-BLONDEL, Mme DORMION-ROUSSEZ, M. BAILLEUL, M. DUHOO, Mme BRISBART, M. Gaël DUHAMEL, Mme SAUZEAU, M. BURGHELLE, Mme SCHERRIER, Adjoints,

Mme FERLIN, Mme DELECOEUILLERIE, M. DELVA, Conseillers Municipaux Délégues,

Mme NUNS, Mme BOUQUET, Mme PATOUX, Mme ANDRÉ, M. MEIRLAND, M. DEVOS, Mme SCHOONHEERE, M. TIBERGHIEN, Mme DEPELCHIN, M. COTTE, M. DECOOPMAN, Mme BELVAL, Mme DAUCHEZ, Mme REYNAERT, M. PERLEIN (arrivé à 19H55, prend part au vote à compter de la question n°2022/027)
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR:

M. DENTENER qui a donné pouvoir à Mme FLORQUIN-BLONDEL

M. Philippe DUHAMEL
M. FIOEN
M. LECLERCQ
M. LECLERCQ
Mme LIONET

qui a donné pouvoir à Mme FERLIN
qui a donné pouvoir à Mme BRISBART
qui a donné pouvoir à Mme DEPELCHIN

ABSENT:

M. DEBAECKER

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : Monsieur Constant DEVOS

Envoyé en préfecture le 28/03/2022 Reçu en préfecture le 28/03/2022

Depuis l'entrée d'un quartier de la ville d'Hazebrouck dans la nouvelle géograph offiché le la recompuir 2014, un appel à projets est lancé chaque année auprès des associations afin de mener des actions on le la recompuir 2014, un appel à projets est lancé chaque année auprès des associations afin de mener des actions on le la partenaires financiers (dont trois actions en faveur du Programme de Réussite Educative qui feront l'objet d'une autre délibération de la part du CCAS).

L'Etat a attribué une enveloppe de 74 193€ pour la politique de la ville en 2022. Cette enveloppe est répartie comme suit :

Subvention aux associations : 80 à 50% de co-financement : 74 1936

La Région Hauts de France a attribué une enveloppe de 18 831€ pour la politique de la ville en 2022. Cette enveloppe est répartie comme suit :

Subvention aux associations: 17 000€ + 1831€ de valorisation

Soit un total de 91 193 € de subventions Etat + Région pour un investissement de la Ville d'Hazebrouck à hauteur de 52 698€.

Voici les subventions qu'il est demandé au conseil municipal d'approuver :

ACTIONS EN FAVEUR DE L'EDUCATION ET DES SAVOIRS DE BASE :

**Structure	Actions	Action nouvelle ou fenouvelée	
	Actions passerelles qui permettent de faciliter l'entrée		2 974€
Ville d'Hazebrouck	des enfants à l'école dès 18 mois en associant les parents.	Action nouvelle	(+ 11 898€ de la Préféctüre du Nord)

ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

Structure	/Actions	Action nouvelle ou renouvelée	·Subvention·Vile
Mission locale Flandre Intérieure (MLFI)	Accompagnement renforcé, aide à l'accès à l'emploi et à la requalification des 16-25 ans issus du quartier des résidences Pasteur et Foch d'Hazebrouck.	Action renouvelée	10 000€ (+ 12 000€ de la Région Hauts de France)
Ville d'Hazebrouck	« Mobile dans ma ville » : Accompagnement à la mobilité en faveur du public le moins mobile	Nouvelle action	337€ [+ 1 347€ de la Préfecture du Nord]
Ville d'Hazebrouck	«Prêt à l'emploi»: action en faveur de l'apprentissage du code de la route et des opportunités à l'emploi	Nouvelle action	2947€ (+ 11 788€ de la Préfecture du Nord)

ACTIONS EN FAVEUR DE LA SANTE ET DE L'ACCES AUX SOINS :

. Structure	Actions	Action nouvelle ou renouvelée	
	Atelier «Portez-vous bien!»: Favoriser l'accès à la		5 000€
Ville d'Hazebrouck	prévention, aux droits et aux soins des habitants issus du QPV	Nouvelle action	(+ 20 000€ de la Préfecture du Nord)
ACTIONS EN FAVEUR DU LOG	EMENT ET DE L'HABITAT :	L	

Structure	Actions	Action nouvelle ou renouvelée	
Unis-Cité	Pour une citoyenneté active des habitants des quartiers Pasteur et Foch : actions en faveur des éco-gestes, de la prévention des consommations, actions solidaires auprès des habitants du QPV		7 500€ (+ 7 500€ de la Préfecture du Nord + 1 831€ de valorisation à la Région Hauts de France!

ACTIONS EN FAVEUR DES DROITS ET ACCES AUX DROITS :			Envoyé en préfecture le 28/03/2022 Recu en préfecture le 28/03/2022	
Structure	Actions		Affiché le	02958-20220316-DEL053CM160322-DE
Solidarité Femmes Accuell (SOLFA)	Actions de sensibilisation et de prévention de toutes les formes de violences dont les violences faites aux femmes	Nouvelle action	<u> </u>	5 000€
Centre d'Animation du Nouveau Monde (CANM)	« Vers l'égalité » : action de lutte contre les préjugés, les discriminations liées au handicap, valoriser l'égalité hommes-femmes en menant des actions de sensibilisation autour des thématiques	Nouvelle action		940€ (+ 7.760€ de la Préfecture du Nord)

ACTIONS EN PAVEUR DU LII	EN SOCIAL, DE LA CITOYEN	VETÉ ET PARTICIPATION A L	A VIE PUBLIQUE :
Structure		Action nouvelle ou renouvelée	Subvention Vile
Centre André Mairaux	« Extériorités bricolées»: accompagner les habitants dans l'aménagement des containers en vue de réaliser des ateliers et d'investir le lieu « Le quartier artistique » : actions artistiques et culturelles participatives avec et en faveur des habitants du QPV	Action renouvelée	10 000€ (+ 10 000€ de la Préfecture du Nord)
Centre d'Animation du Nouveau Monde (CANM)	« La rue aux enfants » : favoriser l'appropriation de l'espace public par les habitants grâce à l'organisation de temps forts festifs associant les enfants et les jeunes	Action renouvelée	4000€ (+ 3 900€ de la Préfecture du Nord)
Centre d'Animation du Nouveau Monde (CANM)	pratique sportive ét aux JO 2024 autour d'événements testlis estivaux	Action renouvelée	4 000€ (+ 5 000€ de la Région Hauts de France)

Le montant total des subventions sollicitées auprès de la ville d'Hazebrouck pour la programmation 2022 s'élève donc à 52 698€ pour les associations.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

- D'approuver le versement des subventions expliquées ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

LE VOTE a donné les résultats suivants :

ADOPTE à L'UNANIMITÉ (33 voix pour, Mme Scherrier ne prenant pas part au vote)

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus (suivent les signatures) POUR COPIE CONFORME

Le Maire, Vice-Président du Conseil Départemental du Nord,

Valentin BELLEVAL.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

VILLE d'HAZEBROUCK

OBJET
N°2022/051
FINANCES LOCALES (7.1)

Budget Principal de la Commune d'Hazebrouck : Subvention de fonctionnement 2022 au CCAS



EXTRAIT DU PROCES VERBAL

des Délibérations du Conseil Municipal d'HAZEBROUCK

SEANCE DU MERCREDI 16 MARS 2022

L'An deux mille vingt-deux, le Seize mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le huit mars deux mille vingt-deux.

Afin de garantir le respect des conditions sanitaires, le public autorisé à assister à la séance du Conseil Municipal sera limité à 10 personnes.

Le port du masque est obligatoire.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents: 28 Absents ayant donné pouvoir: 5 Absents: 2

À compter de la question n°2022/027

Présents: 29 Absents ayant donné pouvoir: 5 Absent: 1

PRESENTS: M. Valentin BELLEVAL, Maire.

M. GRIMBER, Mme FLORQUIN-BLONDEL, Mme DORMION-ROUSSEZ, M. BAILLEUL, M. DUHOO, Mme BRISBART, M. Gaël DUHAMEL, Mme SAUZEAU, M. BURGHELLE, Mme SCHERRIER, Adjoints,

Mme FERLIN, Mme DELECOEUILLERIE, M. DELVA, Conseillers Municipaux Délégués,

Mme NUNS, Mme BOUQUET, Mme PATOUX, Mme ANDRÉ, M. MEIRLAND, M. DEVOS, Mme SCHÖONHEERE, M. TIBERGHIEN, Mme DEPELCHIN, M. COTTE, M. DECOOPMAN, Mme BELVAL, Mme DAUCHEZ, Mme REYNAERT, M. PERLEIN (arrivé à 19H55, prend part au vote à compter de la question n°2022/027)
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR:

M. DENTENER qui a donné pouvoir à Mme FLORQUIN-BLONDEL

M. Philippe DUHAMEL qui a donné pouvoir à Mme FERLIN qui a donné pouvoir Mme SAUZEAU

M. LECLERCQ qui a donné pouvoir à Mme BRISBART

Mme LIONET qui a donné pouvoir à Mme DEPELCHIN

ABSENT:

M. DEBAECKER

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : Monsieur Constant DEVOS

Envoyé en préfecture le 28/03/2022 Reçu en préfecture le 28/03/2022

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est un établisseme (10:05912159029581202203164DEL051CM1803221DE notamment une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il participe également à l'instruction des demandes d'aide sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire.

Par ailleurs, le C.C.A.S. gère différents services et établissements en vue de répondre aux besoins de la population notamment en faveur des personnes âgées, des jeunes et des personnes et familles qui rencontrent des difficultés et ce, dans le cadre d'une action sociale générale et d'actions spécifiques.

Pour conduire et mener à bien ses actions et les développer, le C.C.A.S. dispose de ses propres agents et d'un budget en conséquence. La Ville d'Hazebrouck participe à son équilibre.

Au titre de l'année 2022, une subvention d'un montant de 1 253 703.00 € a été sollicitée.

Considérant que par les actions menées, le C.C.A.S concourt à la mise en œuvre d'une politique sociale municipale globale et afin de lui permettre de poursuivre ses missions

Considérant la délibération nº 2021/205 du 15 décembre 2021 autorisant le versement d'avance sur subvention au profit du CCAS.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL:

- De bien vouloir accorder au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), au titre de l'année 2022, une subvention de 1 253 703.00 € au titre de l'exercice 2022,

Il est entendu que cette dépense sera imputée au budget 2022 de la Commune (chapitre 65, sous l'article 657362 "subvention de fonctionnement au Centre Communal d'Action Sociale")

- De bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à verser cette subvention étant également entendu qu'il convient de prendre en considération la délibération n° 2021/205 du 15 décembre 2021 afférente au versement d'avance sur subvention.

LE VOTE a donné les résultats suivants :

ADOPTE à L'UNANIMITÉ (34 voix pour)

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus (suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME

Le Maire, e-Président du Conseil partemental du Nord

Valentin BELLEVAL.

B 1. 7 Aides Indirectes aux Associations

Mise à disposition de locaux y compris les charges y afférents

ACCORDEON

LES AMIS DE L'ACCORDEON Salle Fernand Delattre - Rue du Dépôt

AGILITY

CANI CLUB HAZEBROUCKOIS

Terrain - Route de Vieux Berquin

AIKIDO

AIKIDO HOUTLAND

Dojo - Avenue De Lattre de Tassigny

<u>ATHLETISME</u>

OLYMPIQUE ATHLETISME HAZEBROUCKOIS

Complexe sportif de l'Etoile - Rue de Sercus Salle omnisports F. Benoist et plateau d'évolution extérieur Stade Auguste Damette - Avenue De Lattre de Tassigny Piste d'athlétisme - Locaux

BASKET BALL

BASKET JEAN MACE HAZEBROUCK

Salles omnisports F. Benoist, J. Bouin et P. de Coubertin Salle de musculation - Avenue De Lattre de Tassigny

BOXE THAILANDAISE - KARATE

BUSHIDO CLUB HAZEBROUCKOIS

Complexe sportif Pierre de Coubertin - Avenue des Flandres Salle de combat Salle de musculation - Avenue De Lattre de Tassigny

CHORALE

CHANTEFLANDRE

Salle Fernand Delattre - Rue du Dépôt

COLOMBOPHILIE

AILES DE France

Local - Rue du Biest

UNION

Local - Rue du 11 novembre

<u>CYCLISME</u>

ENTENTE CYCLISTE HAZEBROUCK - MERVILLE
Salle de musculation - Avenue De Lattre de Tassigny

DANSE

J'HAZ DANSE

Salle de danse - Rue du Biest

ORPHEON

Théâtre - Rue de Queux de St Hilaire

LES DANSEURS DU MARAIS

Ecole de la Barrière Rouge - Rue Pasteur

FITNESS

FITNESS'FORM

Complexe sportif Pierre de Coubertin - Avenue des Flandres Salle de combat

FOOTBALL

ASSOCIATION SPORTIVE DES CHEMINOTS D'HAZEBROUCK

Complexe sportif de l'Hoflandt - Rue de la Plaine Aires de jeu, locaux Salle de musculation - Avenue De Lattre de Tassigny

ASSOCIATION SPORTIVE SAINT JOSEPH HAZEBROUCK

Complexe sportif de l'Hoflandt - Rue de la Plaine Aires de jeu, locaux

SPORTING CLUB D'HAZEBROUCK

Stade Auguste Damette - Avenue De Lattre de Tassigny Aires de jeu, locaux Complexe sportif de la rue de Vieux Berquin Aires de jeu Salle de musculation - Avenue De Lattre de Tassigny

GYMNASTIQUE

AMICALE LAIQUE FERDINAND BUISSON

Salle Gilbert Despicht - Rue Donckèle

CLUB HAZEBROUCKOIS D'ACTIVITES PHYSIQUES

Complexe sportif de l'Etoile - Rue de Sercus Salle de gymnastique

GYM'HAZ

Complexe sportif de l'Etoile - Rue de Sercus Salle de gymnastique

CENTRE SOCIO EDUCATIF

Complexe sportif Pierre de Coubertin - Avenue des Flandres Salle de gymnastique

<u>HANDBALL</u>

HAND BALL HAZEBROUCK 71

Salles omnisports H. Desbuquois, F. Benoist, J. Bouin et J. Jaurès Salle de musculation - Avenue De Lattre de Tassigny

JARDINAGE

LES JARDINS OUVRIERS

Jardins - Route de Merville Jardins - Rue de Calais

JUDO - JU JITSU

FLANDRES JUDO HAZEBROUCK

Complexe sportif Pierre de Coubertin - Avenue des Flandres Salle de combat Salle des sports Jean Macé - Rue Jean Macé

JUDO CLUB HAZEBROUCKOIS

Dojo - Avenue De Lattre de Tassigny

LUDOTHEQUE

ASSOCIATION LUDO RECREATIF

Bibliothèque Municipale - Place Georges Degroote

MODELISME

CLUB DE MODELISME

Local - Rue de Vieux Berquin

MUSIQUE

LES DYNAMIQUES

Salle des sports Jean Macé - Rue Jean Macé

LES TROMPES DE CHASSE DE ST HUBERT

Salle Fernand Delattre - Rue du Dépôt

L'UNION MUSICALE

Salle Fernand Delattre - Rue du Dépôt

<u>PECHE</u>

LA CARPE HAZEBROUCKOISE

Etang du Zweenpleck - Rue du Château de l'Hoflandt

PETANQUE

LA PETANQUE HAZEBROUCKOISE

Bourloire - Rue du Château de l'Hoflandt

PLONGEE SUBAQUATIQUE

LES BULLES BLEUES HAZEBROUCKOISES

Piscine Municipale - Rue du Pont

RELAXATION - YOGA

MIEUX ETRE

Salle de danse - Rue du Biest

RUGBY

RUGBY CLUB DE FLANDRE INTERIEURE

Stade Auguste Damette - Avenue De Lattre de Tassigny Aire de jeu, locaux Complexe sportif de la rue de Vieux Berquin Aires de jeu Complexe sportif de la rue du Bois Aires de jeu Salle de musculation - Avenue De Lattre de Tassigny

<u>SCOUTISIME</u>

LES AMIS DE BADEN POWEL

Local - Avenue Jean Bart

TENNIS

TENNIS CLUB DE LA TULIPE NOIRE

Complexe sportif de l'Hoflandt - Rue de la Plaine Courts couverts et courts extérieurs Salles omnisports F. Benoist et J. Bouin Salle de musculation - Avenue De Lattre de Tassigny

TIR A L'ARC

GHILDE ET CONFRERIE ST SEBASTIEN

Stand Henri Everwyn - Route de Vieux Berguin

TIR A LA CARABINE .

AMICALE LAIQUE FERDINAND BUISSON Stand de tir - Rue Donckèle

CARABINIERS DE LA ST GEORGES Stand de tir - Rue de la Plaine

TRIATHLON

TRIATHLON CLUB HAZEBROUCKOIS Piscine Municipale - Rue du Pont

VOLLEY BALL

VOLLEY CLUB JEAN MACE HAZEBROUCK Salle omnisports J. Bouin - Rue Warein Salle de musculation - Avenue De Lattre de Tassigny

DIVERS

Centre André Malraux
Local Place Georges degroote

Centre Animation du Nouveau Monde Batiment Rue du Docteur Samsoen

Centre d'Animation du Rocher Batiment Rue du Rocher

Amicale du Nouveau Monde Salle Bernadette

Association Espoir et Arche
Batiment Rue du Dispensaire

Eclaireurs de France Local rue de Vieux berquin

Croix rouge Française
Local rue du dispensaire

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	·
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à empl	over au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes		0,00 Total Dépenses		0.00
TOTAL Reste à empl	oyer au 31/12/N :		0,00	

¥	\
<u></u>	,
ŏ	emple
α	S resse
Ш	CUI YOU
Q	v:lle c
I	9

Ville		Emplois Bugétaires	Total	Total Effectifs Pourvus	sur Emplois		Total ETP	Total Emplois
		Emplois permanents		Budgétaires en	ETPT (3)			Permanents
Grades ou emplois (1)	Cat.			Agents titulaires	Agents Non titulaire	autre		
Emplois fonctionnels								·
D.G. 20 à 40K hab.	A	1	1	1	0		1	1
Filière administrative								
Directeur Territorial	٨	1	1	0	0		0	0
Attaché Hors Classe	٨	2	2	0	0		0	0
Attaché principal	⋖	2	7	τ	0		1	1
Attaché Territorial	∢	11	11	2′2	T		8,5	6
Rédacteur Principal 1 CL	В	9	9	4,8	0		4,8	5
Rédacteur Principal 2 CL	В	5	5	2,6	0		5,6	8
Rédacteur Territorial	В	6	6	ε	0		3	8
Adjt Adminis.Princ 1 Cl	C	11	11	4'6	0		9,4	10
Adjt Adminis.Princ 2 Cl	ပ	26	26	23,6	0		23,6	24
Adjoint administratif	၁	35	35	17,6	2,9		20,5	21
Filière animation								
Adj animation Pal	U	1	1	1	0		1	1
Adjt animation	C	2	2	2	1,6		3,6	4
Filière culturelle								
Prof.ens.artistique HC	۷	1	1	0	0		0	0
Prof.ens.artistique CN	A	Ħ	1	0	0		0	0
Assist.Enseig.Art.Pr.1CL	В	3	3	1,38	0		1,38	2
Assist.Enseig.Art.Pr.2CL	В	15	15	3,85	6,38		10,23	11
Assist, Enseig. Art.	В	13	13	1	2,05		3,05	4
Bibliothécaire terr.	∢	0	0	0	0		0	0
Bibliothécaire terr. Pal	٧	1	1	1	0		1	1
Adjt Patrimoine Princ. 2 Cl	Э	3	3	3	0		3	3
Adjt Patrimoine	C	9	6	1,8	0		1,8	2
Filière médico-sociale								
Cadre Supérieur Santé	۷	1	1	0	0		0	0
Aux.Puér.Princ. 1 Cl	В	3	3	2	0		2	2
Aux.Puér.Princ. 2 Cl	В	2	2	8'0	1		1,8	2
Infirmiers CIN Cat B	٧	 	1	1	0		1	1
Médecin Hors Classe	⋖	H	1	0	0		0	0
Educateur j enfants	A	10	5	3,8	1		4,8	2

Tableau des effectifs au 01/01/2022

HAZEBROUCK
La ville cui yous ressemble

	{	_	,	c	,		,	1
Consellier socio-educatif	1	7	7	5	7		Ţ	1
Assistant socio-éducatif	М	₽	1	0	0		0	0
ATSEM Princ.1 Cl	၁	10	10	8,54	0		8,54	9
ATSEM Princ.2 Cl	С	3	3	1	0		1	1
Agent Social Princ. 2Cl	Э	2	2	1,8	0		1,8	2
Agent social	2	9	9	3,46	0		3,46	4
Filière sportive								
Educ.Ter.Princ 1CL APS	В	2	2	2	0		2	2
Educateur Ter. APS 2 Cl	В	7	2	0	0		0	0
Educateur Territ. APS	В	4	4	2	0		2	2
Filière technique								
Ingénieur Chef de Cl normal	А	Ţ	1	0	0		0	0
Ingénieur Principal	А	2	2	1	0		1	1
Ingénieur	A	2	2	1	0		1	1
Technicien Princip 1CL	В	3	3	1	0		1	1
Technicien Princip 2CL	В	3	3	0	0		0	0
Technicien territorial	В	9	9	1	0		1	1
Agent maîtrise principal	С	10	10	8,8	0		8,8	6
Agent de Maîtrise	C	11	11	8	0		8	8
Adjt.Tech.Princ.1 Cl	С	10	10	9	0		9	6
Adjt.Tech.Princ.2 Cl	ပ	36	36	32,36	0		32,36	33
Adjt technique	С	145	145	80,48	19,92		100,4	101
TOTAL EMPLOI PERMANENT		433	428	251,57	36,85		288,42	297
Directeur de Cabinet	A	1	1		1		1	1
Chef de Cabinet	А	1	1		1		1	1
Sans filière								
Apprentis		7	7			7	7	7
Assistante Maternelle		20	20			14	14	14
Emploi d'Avenir		18	18			0	0	0
CUI / PEC		20	20			20	20	20
Contrat Adulte Relais		2	2			0	0	0
Service Civique		6	9			0	0	0
Rémunération accessoire		13	13			3	3	3
Vacataire		12	12			2	2	2
TOTAL GENERAL		533	528	251,57	38,85	46	336,42	345



HAZEBROUCK
La ville cui yous ressemble
(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NORINTB9500102C du 23 mars 1995

(2) Catégories A B ou C

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibération. Les emplois permanents à temps complets sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prèvue par la délibération créant l'emploi

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	 - '
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)			1 organistiic	rengagement
Détention d'une part du capital				<u> </u>
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	-			
Subventions supérieures à 75 000 € ou	 			·-
eprésentant plus de 50 % du produit igurant au compte de résultat de				
<u>'organisme</u>		[
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, \ldots).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C2 4
	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concemé est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les règies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A	C3.4

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE **OU l'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes de Flandre Intérieure	2014		
Autres organismes de regroupement			
		•	

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Nº et date délibération	Nature e l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS		//	//	 	
CE					
Régies personnalisées	Régie Municipale des EAux			SPIC	OUI
	Service d'Assainissement			SPIC	ОИ
	SPANC			SPIC	OUI

⁽¹⁾ Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) on la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT). Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière,

- soit de la seule autonomie financière.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CO.U DISTE	JES SERVICE	BO II IDI I ID C		TO DAING OIL DOD	OEI AUNEA	نال
Catégorie d'établissement	Intitulé / objet	Date de création		N° SIRET	Nature de	TVA
	de		date		l'activité	(oui/non)
	l'établissement		délibé		(SPIC/SPA)	` ′
			ration			-
Régie à seule autonomie financière	Budget	//	//	215902958267	spic	oui
<u> </u>	Transport				1 *	
				<u> </u>		

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	Nº et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Néant		//		

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénomnées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXE	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante	Variation de taux/N-1	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation		.,%				
TFPB	19 351 000	3.99.%	35.12%	0.00%	6 796 071	3.99.%
TFPNB	226 000.	2.49%	49.25%	0.00%	111 601	2.49.%
CFE						
TOTAL				非常护理 兼别	6 907 672	·

ARRONDISSEMENT DE DUNKEROUE

VILLE d'HAZEBROUCK

OBJET N°2022/041 **FINANCES LOCALES (7.2)** Budget Principal de la Commune d'Hazebrouck: Taux des taxes locales directes 2022



EXTRAIT DU PROCES VERBAL

des Délibérations du Conseil Municipal d'HAZEBROUCK

SEANCE DU MERCREDI 16 MARS 2022

L'An deux mille vingt-deux, le Seize mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le huit mars deux mille vingt-deux.

Afin de garantir le respect des conditions sanitaires, le public autorisé à assister à la séance du Conseil Municipal sera limité à 10 personnes.

Le port du masque est obligatoire.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents: 28 Absents ayant donné pouvoir : 5 Absents : 2

À compter de la question nº2022/027

Présents: 29 Absents ayant donné pouvoir: 5 Absent: 1

PRESENTS: M. Valentin BELLEVAL, Maire,

M. GRIMBER, Mme FLORQUIN-BLONDEL, Mme DORMION-ROUSSEZ, M. BAILLEUL, M. DUHOO, Mme BRISBART, M. Gaël DUHAMEL. Mme SAUZEAU, M. BURGHELLE, Mme SCHERRIER, Adjoints,

Mme FERLIN, Mme DELECOEUILLERIE, M. DELVA, Conseillers Municipaux Délégués,

Mme NUNS, Mme BOUQUET, Mme PATOUX, Mme ANDRÉ, M. MEIRLAND, M. DEVOS, Mme SCHOONHEERE, M. TIBERGHIEN, Mme DEPELCHIN, M. COTTE, M. DECOOPMAN, Mme BELVAL, Mme DAUCHEZ, Mme REYNAERT, M. PERLEIN (arrivé à 19H55, prend part au vote à compter de la question nº2022/027) Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR:

M. DENTENER

qui a donné pouvoir à Mme FLORQUIN-BLONDEL

M. Philippe DUHAMEL qui a donné pouvoir à Mme FERLIN

M. FIOEN

qui a donné pouvoir Mme SAUZEAU qui a donné pouvoir à Mme BRISBART

M. LECLERCQ

Mme LIONET

qui a donné pouvoir à Mme DEPELCHIN

ABSENT:

M. DEBAECKER

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : Monsieur Constant DEVOS

Envoyé en préfecture le 28/03/2022

ID: 059-215902958-20220316-DEL041CM160322-DE

Reçu en préfecture le 28/03/2022

Affiché le

sto~

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu la loi n°80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi n°82-540 du 28 juin 1982 ;

Vu la loi n°2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 (notamment son article 16) ;

Vu les articles 1636 B sexies et 1639 A du Code Général des Impôts ;

Conformément à la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune.

La loi de finances pour 2020 a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Depuis 2020, 80 % des foyers fiscaux ne payent plus la taxe d'habitation sur leur résidence principale. Pour les 20 % de ménages-restant, l'allègement sera de 30 % en 2021-puis de 65 % en 2022.

En 2023, plus aucun ménage ne paiera de taxe d'habitation au titre de sa résidence principale. La taxe d'habitation demeure cependant pour les résidences secondaires et pour les locaux vacants.

Cette disparition du produit fiscal de la taxe d'habitation est compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur leur territoire. Chaque commune se voit donc transférer le taux départemental de TFB (19,29%) qui vient s'additionner au taux communal.

Commune par commune, les montants de taxe d'habitation ne coïncident pas forcément avec les montants de taxe foncière transférés.

Afin de corriger ces inégalités, un coefficient correcteur est institué et permet d'assurer l'équilibre des compensations de la taxe foncière entre les communes.

Le taux de taxe d'habitation est dorénavant figé au taux voté au titre de l'année 2019.

Considérant la nécessité de se prononcer sur les taux d'imposition des taxes suivantes pour l'année 2022 : taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe foncière sur les propriétés non bâties ;

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

- De décider d'appliquer pour l'année 2022 les taux suivants aux impôts directs locaux :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 35,12% (15,83% + 19,29%) ; Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 49,25 %.

- De prendre acte de l'application d'un taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires figé à son taux de 2019, soit 21,34%, conformément à la loi n°2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à la fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022.

LE VOTE a donné les résultats suivants :

ADOPTE à L'UNANIMITÉ (34 voix pour)

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus (suivent les signatures) POUR COPIE CONFORME

HAZER OUCK

de Maire, lee-Président du Conseil épartemental du Ford,

Valentin BELLEVAL.

N° 1259 COM (1) TAUX

ARRONDISSEMENT: 59 DUNKERQUE

COMMUNE: 295 HAZEBROUCK

RE ION OMPTES

Envoyé en préfecture le 28/03/2022

RÉSORERIE SPLOUSGC: S.G.C. DE HAZEBROUCK

Si un des taux déterminé de manière proportionnelle excède le taux platond, une variation différenciée doit obligatoirement être votée, Taux plafond pour 2022 2022 110,97 134,23 Â ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022 601 642 6 786 071 Į Produits attendus (col.3 x col.5) **9**0₹ 7 Ø Taux proportionnel (col.8 x col.10) 35,42 25 19,25 ŧ 35,12 ত্য শ 111 601 6 907 672 6 796 071 = J, am ood (6 décimales) Produit de référence (col.3 x col.2) 5 COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE Produit total de référence (total colonne 4) 19 351 000 226 600 Totaux: 6 307 672 Bases d'imposition prévisionnelles 2022 Produit total souhaité 6 907 672 Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2022, cochez la case ; Taux de référence pour 2022 FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÉTRE VOTÉ EN 2022 35,12 Taux de référence de 2022 49,25 35,12 49,25 ٨ 221 087 18 608 926 Taxe foncière (non bâti). Bases d'imposition effectives 2021 Taxe foncière (bâti). CFE Taxes ıcière (bâti)..... nciere (non bâti)...... remplir cette rubrique en cas : - de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée Il n'est pas nécessaire de Mech en préfective le 28/03/2022 ું કો કેπુંગોમેં ફ

L						
CVAE	IFER	TASCOM	표	Taxe and TENB	Closedary A.T.	
^^^					יאל וומווטוומופ	lota
			89 964		^^	89 964
	4.5.00					
Allocations compensatrices	DCRTP		FNGIR	Effet du coefficient correcteur	ent correcteur	
460 AEE		Versellierii.	contribution	versement	contribution	
254			920 399	277 462		
					•	

Allocations compensatrices et DCRTP 160 455 Total autres taxes (cadre II) 89 964 Produit attendu des taxes à taux voté (colonne 6) 904 LILLE

DIRECTEUR REG. DES FINANCES PUBLIQUES FRANK MORDACQ 9

⋖

15 MARS 2022 e L

Le préfet,

la Call d' Mazehrouck

2

Montant total prévisionnel 2022 au titre de la fiscalité directe locale

6 545 154

u

Contribution coefficient

Versement coefficient correcteur 277 462

920 399 Contribution FNGIR

Versement FNGIR 0

Ð

FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAÙ

* A PARAMPLAIRES ACÇOMPAGNÉS DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX duth beyon

<u>o</u>

TAUX 2022

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022

TRÉSORERIE SPLOU SGC: S.G.C. DE HAZEBROUCK

ARRONDISSEMENT: 59 DUNKERQUE

COMMUNE: 295 HAZEBROUCK

ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique Éoliennes & hydroliennes Centrales photovoltaïques Centrales géothermiques Gaz - Stockage, transport... ۸ ۷ Centrales électriques Centrales hydrauliques Stations radioélectriques communauté urbaine perçue en 2021 par d'agglomération, la la communauté Taux de CFE Transformateurs 26,78 Taux maximum de la majoration spéciale 885 013 421 576 44 532 ٨ 21,34 Taux moyen pondéré des taxes fondières de 2021 ; 0,0 communal ٨ ۸ majoré à ne pas dépasser Taux communal ۸ ۸ national ۸ ۸ Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles e. Taux résidences secondaires soumises à majoration TH Bases résidences secondaires soumises à majoration Bases hors résidences principales et locaux vacants communaux à ne pas dépasser pour 2022 (col.14 – col.15) a. CVAE : part nette versée par les entreprises Bases exonérées par le conseil municipal Taux plafonds c. Bases des locaux vacants soumis à THLV Cotisation foncière des entreprises (CFE) Cotisation foncière des entreprises (CFE) 110,97 134,23 CVAE: exonérations non compensées ٨ d. Taux figé de taxe d'habitation Bases exonérées par la foi Taxe foncière (non bâti) b. CVAE : part dégrevée Taxe foncière (non bâti) Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés Taxe foncière (bâti) Faxe foncière (bâti) Taux 2021 des EPCI 9,20000 4,57900 ٧ Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée, Taux plafonds 2022 6 546 8009 17 354 11 344 119 203 0 0 ,040123 143,43 115,55 ٨ Taux moyens communaux de 2021 au niveau departemental 46,22 57,37 **^** a. Réduction des bases des créations d'établissements ration de longue durée (logements sociaux) b. Exonération en zones d'aménagement du territoire Cofisation sur la valeur ajoutée des entreprises : NS COMPLÉMENTAIRES Cotisation foncière des entreprises (CFE): MINISTER COMMUNE: 295 H

DITEMPTED ON PTES

PRESORERIE SPL

TRESORERIE SPL

TR national 37,72 50,14 ۸ Dotation pour perte de THLV Taxe foncière (non bati) Dotation TH (Mayotte): Taxe foncière (non bâti). x industriels d. Locaux industriels e. Autres allocations Taxe foncière (bâti).... c. Base minimum CFE Euvoyé en préfecture le 28/03/2022

TRÉSORERIE SPLOU SGC: S.G.C. DE HAZEBROUCK P-DELO41CM/B6/35/DE

Envoyé en préfecture le 28/03/2022

COMMUNE: C295 HAZEBROUCK

N° 1259 CC

TAUX

2022

ARRONDISSEMENT: 59 DUNKERQUE

RÉFORME FISCALE: DÉTERMINATION DU COFFICIENT CORRECTEUR COMMUNAL SE STORME 10 de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et paux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales. SE STORME 10 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et paux communes dès 2021 en compensation de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales. SE STORME 10 de TFPB qui aurait résulté du maintien de moitié des valeurs locatives des locaux industriels (A du III de l'article 29 de la
--

3 015 098 + 3 606 196 = 1. SOUR-COMPENSATION (AVANT APPLICATION DU COEFFICIENT CORRECTEUR) ET CALCUL DU COEFFICIENT CORRECTEUR.	3 015 U98 + 3 606 196 =	3 606 196
3 015 098 + 3 606 196	3 015 U98 + 3 606 196 =	3 015 098 + 3 606 196 =

VILLE d'HAZEBROUCK

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2022 Budget Principal de la Commune d'Hazebrouck : Budget primitif 2022 et état de la dette

			p <u>emargements</u>
M.	BELLEVAL	Valentin	1111.
Mme	FLORQUIN-BLONDEL	Sabrina	
М.	BAILLEUL	Jean-Pierre	
Mme	BRISBART	Florence	
М.	DENTENER	Bernard	
Mme	SCHERRIER	Audrey	Sharif
M.	DUHAMEL	Gaël	
Mme	SAUZEAU	Céline	
м.	GRIMBER	Philippe	The state of the s
Mme	DORMION-ROUSSEZ	Élise	a
м.	DUHOO	Michel	
Mme	BOUQUET	Marie-Josée	
M.	BURGHELLE	Henri	
Mme		Sophie	Multi-
M.	DUHAMEL	Philippe	
Mme	FERLIN	Béatrice	Dale
М.	FIOEN	Matthieu	
Mme	DELECOEUILLERIE	Josette	Dele voui Per 5
M.	DELVA	Hervé	The same of the sa
Mme	NUNS	Christine	J.M.

ATOUX ECLERCQ CHOONHEERE EIRLAND IBERGHIEN	Nathalie Michaël Brigitte Adrian Didier	Cakoorahum A
CHOONHEERE EIRLAND IBERGHIEN	Brigitte Adrian	
EIRLAND IBERGHIEN	Adrian	
IBERGHIEN		
	Didier	A. A
EPELCHIN		Olly and
	Catherine	Sees end
ECOOPMAN	Pascal	Lesaujano
IONET	Fanny	11.
OTTE	Jean-Paul	
ELVAL	Caroline	
DEBAECKER	Bernard	
REYNAERT	Christine	Roys
PERLEIN	Fabrice	The state of the s
DAUCHEZ	Martine	Care w
	OTTE ELVAL EBAECKER EYNAERT ERLEIN	IONET Fanny OTTE Jean-Paul ELVAL Caroline EBAECKER Bernard EYNAERT Christine ERLEIN Fabrice

Hazebrouck, le 16 mars 2022



Le Maire, Vice-Président du Conseil Départemental du Nord,

Valentin BELLEVAL

D2 – ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres présents
Nombre de membres présents
Nombre de suffrages exprimés
VOTES: Pour
Contre
Abstentions
Abstentions
Présenté par Monsieur Valentin BELLEVAL, Maire A
A
A
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session
A Hazebrouck, le 16 Mars 2022
Les membres du Conseil Municipal,
266 Memores du Conson Municipal,
Certifié exécutoire par
et de la publication le/
A , le//
1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

